



Communauté de communes
Cingal - Suisse Normande

Protocole RAM

MAJ le 15 mars 2021

POUR LES PERMANENCES :

Le Relais Assistants Maternels propose des permanences d'informations. Aux horaires de ces permanences, il est possible de contacter l'animateur.trice par téléphone mais également de prévoir un rendez-vous au bureau du RAM.

Un entretien préalable au rendez-vous (par téléphone) est obligatoire afin d'établir les besoins et indiquer les consignes d'accueil au sein de l'établissement. La date et l'heure du rendez-vous sont ainsi établis dans le même temps et confirmés par mail avec en pièce-jointe ce présent protocole d'accueil à respecter.

Le port du masque est obligatoire afin d'accéder au RAM et une solution de Gel Hydroalcoolique est à disposition pour le public à l'entrée.

Aucun papier ni stylo ne peut être fourni au public. Il est demandé au public d'éviter le contact avec les murs, portes, plexiglas et meubles.

Il est conseillé dans la mesure du possible de venir seul et de ne pas emmener d'enfant avec soi pendant l'entretien. Les enfants peuvent tout de même être accueillis mais uniquement en poussette ou sur les genoux des parents ou des assistant.e.s maternel.le.s.

Nous sommes conscients que ces dispositions obligatoires sont restrictives. Néanmoins, il semble important pour la Communauté de Communes de prendre toutes les précautions indispensables pour pouvoir vous accueillir dans des conditions sanitaires optimales. Par ailleurs, le bureau du RAM est désinfecté avant et après votre venue.

En prenant rendez-vous au RAM, il est considéré que vous avez lu et accepté les conditions d'accueil présentes dans ce texte. Nous vous remercions.

La Communauté de Communes